

REGARDS

sur Aucamville

3 ANS
d'actions
municipales




AUCAMVILLE

juillet / Août
2023
48

www.ville-aucamville.fr

SUIVEZ VOTRE VILLE SUR LES RÉSEAUX

 @Aucamville

 @ville_aucamville31

 Ville d'Aucamville (31)

NUMÉRO SPÉCIAL

3 ans d'actions municipales

4
*Démocratie
participative*

6
Bilan mi-mandat

Votre tranquillité, notre priorité

L'accès au droit pour tous

Un soutien à l'emploi
et au tissu économique

Aucamville, une commune
dynamique

Une ville aménagée pour
respecter la Nature

La famille au cœur de nos
politiques

Adapter les services
à la Ville de demain

Être au plus près des habitants

15
*L'agenda de la ville,
l'état civil*

Et les informations
concernant le plan canicule

16
Infos pratiques



Des réunions de quartier se sont tenues sur la commune d'Aucamville



La nature en ville
et l'urbanisme



L'accueil des enfants:
crèches, écoles et restauration

Magazine bimestriel d'information municipale diffusé gratuitement
Responsable de la publication: Gérard ANDRÉ • Responsable de la rédaction: Manon Voiseibert
Iconographie: Mairie d'Aucamville - Freepik / Istock / Unsplash • Création et réalisation: Ogham - ISO 14001
Impression: Messages imprimerie • Mairie d'Aucamville: Place Jean Bazerque - Aucamville/CS 80 213
Aucamville - 31142 Saint Alban Cedex - Tél. 05 62 75 94 94 • Site: www.ville-aucamville.fr
Document imprimé sur papier PEFC, Imprim'Vert - Tirage à 5500 exemplaires



AUCAMVILLE



Votre mandat a commencé en pleine pandémie et ensuite les crises énergétiques et géopolitiques internationales se sont enchaînées. Quel impact cela a-t-il eu sur les projets de la municipalité ?

Le Conseil Municipal a fait le choix d'accompagner au mieux les administrés durant cette période afin de faciliter la vie de l'ensemble de la population notamment des personnes touchées par cette crise.

Il a fallu gérer au jour le jour compte tenu des différents protocoles qui nous ont été soumis sur les crèches, les écoles, la restauration et je tenais à mettre en avant l'efficacité de tous les agents de la collectivité qui durant ces trois ans, ont démontré leur engagement et la réactivité du service public.

Maintenir une vie sociale au sein de notre commune depuis le début de ce mandat a été notre challenge toujours dans un état d'esprit de solidarité, d'ambition et de détermination.

Dans ce contexte délicat, nous avons maintenu le cap fixé en prenant conscience de l'urgence climatique qui est au cœur de l'actualité tout en s'appuyant sur des valeurs qui sont celles d'une ville solidaire, écologique et citoyenne.

C'est pourquoi nous devons collectivement réfléchir à un changement de méthode mais également un changement d'usage et de consommation.

Justement, concernant vos objectifs, quels étaient-ils et ont-ils été remplis ?

Sur ce mandat 2020 – 2026, la municipalité avait pour objectifs de faire entrer la commune dans une transition écologique encore plus active. Notamment avec le transfert de la crèche des Bambins labellisée sur le plan énergétique, la rénovation de l'école maternelle Matisse, le transfert des Services Techniques et Urbanisme mais également toutes les études qui vont déboucher sur l'ouverture à la rentrée de septembre du nouveau Foyer « Joséphine Baker » et en septembre 2024 à celui du nouveau groupe scolaire chemin Gratian « Rosa Bonheur » dans le respect et l'application de la loi « Climat et Résilience ».

Ces dernières années ont été aussi marquées par des premières actions visant à redynamiser notre centre-ville afin que celui-ci corresponde à des usages qui ont évolué tout en faisant face au défi de la transition écologique.

Quels sont vos principaux sujets de satisfaction sur ce début de mandat ?

L'agrandissement du parc municipal dans son nouvel aménagement, plus aéré, plus végétalisé, l'ouverture du bar - brasserie « Le lieu » depuis le 5 janvier, la nouvelle résidence « Lorée du Parc » en lieu et place du service urbanisme, la maison de santé « Villaret », un plan de mobilité ambitieux avec les aménagements du boulevard Gaussien et de l'avenue Allende, la jonction cyclable vers le complexe de l'Hersain en passant par l'avenue du Parc, le Réseau Express Vélo du canal latéral jusqu'à St-Jory, la création des 2 ronds-points au droit des établissements Lapeyre et Liebherr sur la M820, l'arrivée du Linéo 10 sont autant d'exemples qui améliorent le quotidien des administrés.

Conscient de l'évolution de la ville, nous avons également poursuivi la structuration des services avec un recrutement en adéquation avec leurs besoins notamment dans le domaine de la relation à l'usager, des Ressources Humaines, de la communication, du Social, de la Culture, des Services Techniques, de la restauration sans oublier l'emploi et l'économie pour être au plus près des aucamvillois et des entreprises et commerces de notre territoire.

Mais aussi un plan numérique ambitieux dans les écoles et les services et auprès de la population avec le recrutement d'un conseiller numérique aux usagers pour répondre aux exigences de demain.

Et vos éventuels regrets ?

L'engagement de l'État, pas toujours à la hauteur des ambitions qui sont demandées aux collectivités mais je ne désespère pas car notre acharnement est intact et nous accompagnerons les défis qui sont les nôtres peu importe les difficultés rencontrées.

Et pour demain, que vous reste-t-il à accomplir ?

L'année 2023 démarre dans le contexte que nous connaissons et nous oblige à identifier malheureusement les priorités pour répondre au mieux aux besoins de la ville et ses habitants et repenser notre trajectoire en termes d'investissements mais aussi de fonctionnement pour les années futures.

Au-delà du projet du complexe scolaire Gratian et de l'aménagement de ce nouveau quartier, nos réflexions et études porteront donc prioritairement sur le cœur de ville avec la nouvelle organisation de la rue Jean Jaurès et son nouveau parking, l'urbanisation du chemin des Bourdettes, une première phase de rénovation de la mairie en attendant des jours meilleurs pour son extension, la réhabilitation du complexe sportif sans oublier tous les projets métropolitains auxquels nous participerons de façon constructive et déterminée.

Je pense aux Aménagements Ferroviaires du Nord Toulousain, le réaménagement de la M820 jusqu'à St-Jory, le développement des Réseaux Express Vélo, le grand parc de l'Hers et celui du canal toujours en priorisant l'équilibre financier et les besoins de la collectivité et ceux du territoire Nord Toulousain.

Pour en revenir au nouveau quartier Gratian, son aménagement devra faire face au défi de la transition écologique. C'est un quartier durable que nous souhaitons aussi bien pour les futurs équipements publics que pour tout le parc habitat en végétalisant au maximum les espaces publics, en laissant une place plus affirmée aux mobilités douces tout en maintenant une activité économique en adéquation avec l'esprit de ce nouveau quartier.

Pour terminer une ville vit à travers son animation, son dynamisme, son développement et l'ensemble de ces objectifs, de ces réflexions, de ces changements ne se feront pas seuls mais avec la collaboration de tous les aucamvillois.

Je tiens à remercier les agents de la collectivité pour leur implication chaque jour au sein de tous les services à la population. Leur réactivité et leur efficacité face aux aléas du quotidien démontrent de leur attachement à la collectivité et au service public. Ils sont les chevilles ouvrières grâce auxquelles la collectivité continue de fonctionner quotidiennement.

Gérard André
Maire d'Aucamville

Les 15 avril, 13 mai et 3 juin 2023 se sont tenues les réunions de quartier sur la commune d'Aucamville. Vous trouverez ici les réponses aux questions qui ont été posées...



Famille

Quand ouvre le nouveau groupe scolaire Rosa Bonheur et à quoi ressemblera la nouvelle carte scolaire ?

Le nouveau groupe scolaire ouvrira à la rentrée 2024. Cette ouverture est indispensable car les capacités d'accueil d'enfants en classe auront atteint leurs limites à la rentrée 2023. La nouvelle carte scolaire, qui sera prête à l'automne 2023, prend en compte tout un panel de paramètres importants : les fratries, la cohérence des cycles, la carte scolaire du futur collège (ouverture en 2026-2027). Concernant les professeurs, ils pourront être les mêmes s'ils candidatent pour enseigner dans le nouveau groupe scolaire.

Le bâtiment sera-t-il assez grand pour accueillir tous les enfants ?

Oui, il a été conçu pour supporter l'augmentation de la population de la commune jusqu'à 12 000 habitants. Dans un premier temps, il permettra de désengorger les classes et les cantines, notamment à Jules Ferry et à Henri Matisse.

Est-il prévu pour les fortes chaleurs ?

Oui ! Le bâtiment Rosa Bonheur dispose de 11 puits de géothermies afin de réguler la température du bâtiment. De plus, il a été fait le choix de la low-tech afin de permettre aux enfants d'actionner l'aération quand les détecteurs de CO₂ seront au rouge. Concernant les autres écoles de la commune, différentes solutions sont à l'étude pour les salles qui sont problématiques en cas de fortes chaleurs.

En parlant de restauration, pourquoi les enfants bénéficiant d'un PAI (projet d'accueil individualisé) alimentaire n'ont pas un plateau spécial ?

La commune a fait le choix de ne pas prévoir de plats spéciaux pour les enfants nécessitant un PAI alimentaire car les fournisseurs sont dans l'incapacité de fournir une liste exhaustive des allergènes. Les

risques pour les enfants sont trop élevés. Pour les PAI alimentaires en crèche, il est malheureusement impossible de déduire les frais des repas aux parents car il s'agit d'un forfait géré par la Caisse d'Allocation Familiale qui interdit les déductions de frais.

Quand y aura-t-il de la verdure dans les cours de récréés ?

La commune, en collaboration avec le conseil municipal des enfants, a d'ores et déjà prévu une cour dit "cour OASIS" dans le nouveau groupe scolaire. Pour ce qui est des autres cours d'école des comités de pilotage ont été montés. Un premier rendu a déjà été réalisé pour l'école Henri Matisse. Demain, suivront des études sur les cours d'école de Victor Hugo et de Jules Ferry. Un appel à participation au sein de ces comités est d'ailleurs lancé afin de connaître l'avis et les besoins des citoyens sur ces sujets. La participation des parents est d'ailleurs vecteur de succès comme dans la commission menus où les parents d'élèves apportent un vrai plus à leur élaboration. Ces groupes constitués d'utilisateurs sont un véritable avantage.

LES RÉPONSES RAPIDES

Plus de jeux au lac ?

Non, nous attendons l'implantation du groupe scolaire pour connaître les besoins.

Des jeux pour les enfants de moins de 3 ans ?

C'est en étude. Le coût peut être très élevé, au minimum 60 000 € et la réglementation est très stricte.

Possibilité de payer en CESU l'ALAE et le centre de loisirs ?

Non. Les contraintes étaient beaucoup trop élevées pour peu de chèques CESU.



Aménagement et nature en ville

Pourquoi construit-on autant à Aucamville ?

Aucamville est la 3^e ville la plus dense de la Métropole avec la nécessité de loger 200 habitants par an. De plus, l'État impose la construction de 20 % de logements sociaux dans les communes (voir page 11, interview de Roseline Armengaud). De plus, la commune est ce que l'on appelle une commune relais (voir pages 12 du Regards #47) ce qui lui impose de densifier la ville. Cependant, la municipalité a à cœur de garder la main sur ses constructions en accordant peu de permis de construire à des promoteurs.

LES RÉPONSES RAPIDES

Les encombrants sont souvent sur les trottoirs, que fait la commune ?

La police municipale fait un gros travail de terrain auprès des particuliers ou des syndicats pour les résidences.



Mobilité

Aucamville à pied, cela va-t-il être possible ?

En cœur de ville, des sentes piétonnes vont être aménagées entre l'espace Joséphine Baker, la résidence l'Orée du parc et le futur parking. Ce dernier sera d'ailleurs arboré et comptera environ 65 places. Le choix des arbres est en cours afin de correspondre au mieux aux changements climatiques. D'autres sentes piétonnes sont prévues au niveau du quartier Gratian et du groupe scolaire Rosa Bonheur.

Quid du vélo ?

Un nouveau tronçon existe déjà entre Saint Alban et la mairie grâce au Linéo 10. D'autres pistes sont à l'étude ou en cours de construction comme le Réseau Express Vélos de Toulouse Métropole qui a l'ambition d'aller jusqu'à Blagnac de façon sécurisée. Pour pouvoir garer les vélos, plusieurs projets sont à l'étude : racks à vélos, stations vélos, Vélo Toulouse... Le chemin des Bourdettes va être réhabilité afin d'être plus sécurisant pour les cyclistes, il en va de même pour la rue Jean Jaurès et le chemin Gratian. Pour le chemin Gratian cela rentre dans l'aménagement du quartier avec l'arrivée du groupe scolaire.

Et les transports en commun ?

Le Linéo 10 est d'ores et déjà en fonctionnement. Une ligne express travail est en cours de création, elle passera sur la M820.



Les réunions de quartier

DIVERS



Sécurité

En cas d'accident ou de cambriolage, que faire si j'ai besoin des images de caméras de surveillance de la police municipale ?

Il vous faut porter plainte auprès de la gendarmerie afin que les gendarmes puissent faire une réquisition auprès de la police municipale. La police municipale a le droit de visionner les images, mais pas les particuliers.

> *Quel que soit votre problème, il est important de poser une main courante ou de porter plainte dans les 15 jours afin de laisser une trace de l'incident.*



Vie associative

Qu'en est-il du complexe sportif ?

Le conseil municipal souhaite regrouper l'ensemble des disciplines sur le complexe actuel, ainsi une étude est en cours afin de le réhabiliter, voire l'agrandir. Le tir à l'arc et l'escrime n'ayant pas de lieu adapté doivent également bénéficier de ce réaménagement.



Finances

Pourquoi les équipements publics coûtent si cher ?

Les équipements publics sont soumis aux marchés publics dont les prix sont très loin de ceux pratiqués pour les particuliers.



Social

La mutuelle communale, c'est pour quand et quels avantages ?

La mutuelle communale sera bientôt disponible. Elle a pour avantage d'avoir des prix négociés, des prestations bien prises en charge et surtout une proximité directe avec les habitants. Le conseil municipal a voulu une mutuelle mutualiste afin que les cotisations soient reversées dans les remboursements, qu'elle donne accès au 100 % santé, que l'agence soit accessible facilement et qu'elle propose des ateliers de bien-être. Une attention particulière a été portée sur le dentaire et les soins oculaires et auditifs. Plus d'informations seront publiées dans le Regards de Septembre-Octobre.

/ Le Conseil municipal /



/ Bilan mi-mandat /



Votre tranquillité, notre priorité

Depuis 2020, les ambitions de la commune en termes de sécurité sont très claires : participation et implication citoyenne, sensibilisation et sécurisation.

Ces ambitions ont mené à la pérennisation du dispositif de participation citoyenne avec l'intégration d'un nouveau référent de quartier. Un groupe de travail composé du Maire, d'élus,

de techniciens et d'agents de la police municipale a vu le jour permettant de cibler l'action de cette dernière sur terrain et de dimensionner la politique de sécurité de la ville en lien avec le référent de quartier, la gendarmerie et les bailleurs sociaux.

La vidéoprotection a également permis de lutter contre la délinquance. En effet, le

territoire compte 86 caméras pour 96 vues. Cette vidéoprotection renforcée est un levier de renforcement du partenariat avec la gendarmerie de Castelginest.

Afin de garantir encore plus votre sécurité, la police municipale dispose de nouveaux locaux et surtout un nouvel agent a été recruté portant leur total à 6.



“ La police municipale a une action pédagogique essentielle auprès des différents publics. Pour les plus jeunes, c'est une sensibilisation au Code de la route avec les permis piétons et vélos au sein des écoles. Sur le terrain, ce sont des actions de proximités avec des discussions directement avec les usagers des parcs publics ou au niveau des commerçants et du milieu associatif. Les syndicats et habitants sont également sensibilisés autour de tout ce qui concerne les dépôts sauvages ou encore les véhicules ventouses. »

Gérard André
Maire de la commune



L'accès au droit pour tous

La politique sociale du CCAS est simple : promouvoir le lien social.

Pour ce faire, trois grands axes ont été menés : faire de la structure un guichet unique de l'accompagnement social pour tous, renforcer la connaissance et le travail avec les partenaires locaux, améliorer sans cesse l'accompagnement sur les questions de logement social par un rapprochement avec les bailleurs sociaux.

Les premiers touchés par la rupture sociale sont les seniors, la commune a donc continué de mener des actions renforcées qui leur sont destinées : organisation d'un voyage seniors, navette senior, portage, développement d'ateliers pour leur bien-être et **bientôt l'arrivée d'une mutuelle communale.**

Les familles sont la priorité suivante avec le financement de 10 permis pour les jeunes aucamvillois et le développement d'actions parentalités en transversalité avec les autres services. L'accompagnement social se fait également grâce à la création future d'une cellule éducative et au soutien des personnes victimes de violences intra-familiales.

Afin de faciliter l'insertion au sein de la société, de promouvoir le lien social, de réunir et d'accompagner, le CCAS a été doté de moyens humains supplémentaires avec le passage de l'agent d'accueil à temps plein en 2020 et le recrutement d'une conseillère en économie sociale et familiale à mi-temps en 2022 puis à temps plein en 2023.

LE CCAS C'EST :

- > **641** rendez-vous d'accompagnement (suivis, aides financières ou alimentaires)
- > **566** demandes de logement enregistrées / 96 attributions de logement social



Zoom sur l'accès au numérique

Grâce au programme France Relance, la commune a pu financer le recrutement d'un conseiller numérique en 2021 afin de vous accompagner dans vos démarches numériques. Le conseiller a mis en place des rendez-vous individuels, des permanences et des ateliers.

L'égalité femmes-hommes : une volonté métropolitaine, un engagement de la commune



Les élus se sont inspirés de Toulouse Métropole pour mettre en place des actions au sein de la commune. Le but est de promouvoir l'égalité dans la mise en œuvre des politiques publiques.

En 2022, l'action portait sur les filles et femmes remarquables avec l'exposition de portraits de 12 femmes qui ont marqué la commune. En 2023, l'objectif était de dénoncer les métiers genrés.

La commune met également un point d'honneur à féminiser les noms de ses bâtiments avec l'espace Joséphine Baker et le groupe scolaire Rosa Bonheur.

« Être au plus proche des personnes et des entreprises a donc permis de déboucher sur de nombreuses actions et partenariats pour cette première partie de mandat. Autant de succès qui motivent et encouragent la commission Economie – Emploi à poursuivre et amplifier ses actions. »

Nicolas Tournier
conseiller municipal délégué à l'action économique et à l'emploi.



« Chaque année, une analyse des besoins sociaux est réalisée afin d'adapter nos politiques sociales aux enjeux d'aujourd'hui et à la population de la ville. Ainsi, le CCAS n'est pas qu'un simple « guichet social », il est l'un des bras armés de la politique publique territoriale avec cette spécificité d'être au plus proche des attentes des concitoyens. »

Jean-Charles Valmy
conseiller municipal délégué
aux affaires sociales



Un soutien à l'emploi et au tissu économique

L'orientation politique concernant l'économie emploi est la suivante : développer davantage de services et être au plus près des entreprises et des personnes.

En 2021, la commune a quitté le CBE pour créer l'« **E3 : Espace Économie Emploi** ». Depuis ce sont plus de 250 personnes accompagnées, 25 partenariats indispensables au quotidien du service, plus de 100 entreprises participantes à des actions menées par l'E3.

Au cours de l'année, l'espace a obtenu la labellisation « service Public Régional de l'Orientation » lui permettant d'informer les personnes accompagnées sur les formations mais également de les prescrire. Une conseillère PLIE a également été recrutée financée par la Métropole et l'Union Européenne.

L'E3 c'est aussi des actions fortes : semaine des commerçants, forum des métiers en lien avec le collège « Les Violettes », le « business club » pour les professionnels, un atelier sur l'économie circulaire et bien sûr une implication forte dans le forum intercommunal « Ensemble pour l'emploi ».



Lectures à croquer



Aucamville, une commune dynamique

La culture pour tous et le lien social sont les deux priorités du conseil municipal.

Depuis le début du mandat se sont poursuivis les nombreux projets d'éducation artistique et culturelle menés en milieu scolaire, périscolaire et extrascolaire. En 2022, plus de 1 200 enfants ont bénéficié de projets d'éducation artistique, et près de 5 000 personnes ont assisté aux manifestations culturelles organisées.

Dans le projet global de la municipalité, la médiathèque Luciano Sandron joue un rôle clé.

Le recrutement d'une nouvelle bibliothécaire a permis de développer le projet d'animation, notamment à destination de la jeunesse : les « lectures à croquer », les animations du festival « Partir en livres » ...

Des événements culturels toujours plus nombreux

- Ciné-goûter
- Spectacles vivants
- Ciné-débat laïcité
- Ciné-débat droit des femmes
- Ciné-débat développement durable
- Cinéma de Noël
- Lectures à croquer
- Festival de guitare
- Cultur'bus
- Marathon des mots
- Cirque
- Ciné plein air
- Les bricoleuses
- Concerts big band battle
- Aucam'livres
- Festival du livre jeunesse
- Les Animés
- Semaine du handicap

...

Des associations fortes et soutenues par les élus

Guidée par le souhait de promouvoir le sport et la culture pour tous et notamment à destination des plus jeunes, la politique d'Aucamville est de soutenir des clubs sportifs et culturels présents sur la ville ou intercommunaux.

Le dynamisme du tissu associatif de la commune est en partie dû à un fort appui des élus pour tout ce qui concerne l'organisation des manifestations :

> Le rugby five tonight : 560 joueurs ont participé et autant de visiteurs étaient sur les lieux.

> Le handball four tonight première édition en 2023.

> La course en faveur de l'association « Unis pour Lenny » et portée par REV (Regroupement économique des Violettes) verra également sa 2^e édition en septembre.

> Soutien au Comité des fêtes 3A dans l'organisation de la fête locale en septembre et d'une guinguette artisanale le 13 juillet au soir. Ce nouvel événement, créé en 2022, permet d'acheter local auprès d'artisans et producteurs.



« Aucamville se démarque réellement dans le secteur culturel grâce à des manifestations d'ampleurs telles que le Festival de guitare qui se déploie sur tout le Nord Toulousain ou les Animés qui résonnent au niveau régional. Cependant, la grande nouveauté de ce début de mandat c'est le festival Aucam'livres en fête qui a connu un succès retentissant avec 950 participants ! Les équipes travaillent actuellement à la préparation de l'édition 2023 qui aura pour thème Noël dans le monde. »

Fabrice Igounet
2^e adjoint à la culture et à la vie associative.

...

Des infrastructures qui évoluent :

- > Un travail est actuellement mené pour l'étude et le financement de la réfection des courts de tennis municipaux.
- > Une réflexion globale a par ailleurs débuté avec un cabinet d'étude pour un réaménagement de l'ensemble du complexe sportif avec un espace extérieur pour le tir à l'arc et l'accueil envisagé du club d'escrime.
- > L'ouverture de l'Espace Joséphine Baker en septembre qui viendra remplacer l'ancien foyer municipal.

Et le jumelage ?

La commune d'Aucamville est jumelée avec Fossalta du Portogruaro. Durant la crise de la Covid19, aucun évènement n'a pu avoir lieu. Très prochainement, la municipalité entend relancer les relations avec Fossalta di Portogruaro et mettre en place des projets, simples, concrets et pérennes.

Par ailleurs, depuis plusieurs années maintenant, Aucamville est partie prenante du Réseau européen des villes citoyennes en collaboration avec des communes françaises, italiennes, polonaises, portugaises et roumaines. Des séminaires thématiques vont être mis en place : réchauffement climatique et mobilité.

Un marché qui participe à l'essor culturel de la commune

Depuis 2020, de nouvelles actions ont été expérimentées sur le marché de plein vent afin d'ouvrir la culture à tous : concert du festival de guitare sur le marché en mars, concerts dans le cadre de la semaine européenne en mai, venue des Petits débrouillards pour sensibiliser aux transitions, ...

Demain, la commune souhaite continuer à développer la présence de petits producteurs locaux et de produits issus de l'agriculture biologique au sein du marché avec la présence d'un carré producteur et proposer davantage d'animations sur le marché. L'année 2025 marquera les 15 ans d'existence du marché avec l'organisation de nombreuses activités pour les célébrer.

3 CHIFFRES CLÉS LIÉS AU MARCHÉ :

- > Plus de **10** ans d'existence
- > **40** commerçants
- > Plus de **1 000** personnes (fréquentation moyenne)



LA VIE ASSOCIATIVE EN CHIFFRES C'EST :

- > **4 097** membres d'associations sur la commune
- > **64** associations
- > **540 000 €** de subventions en espèce et en nature (chiffre pour 2021)



Le rugby five tonight



Le forum des associations



« À partir de 2021, le conseil municipal a décidé de développer largement le dispositif PASS' SPORT CULTURE afin de permettre à tous d'accéder à une pratique sportive et culturelle en lien avec nos associations dès 4 ans jusqu'à 16 ans et pour les personnes en situation précaire. En 2023, cette ouverture des droits s'étend aux bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH). »

Patrick Ferrari
4^e adjoint au sport et à la vie associative.



Parc municipal les jardins de l'Europe



Une ville aménagée pour respecter la Nature

Rendre la ville à la fois plus verte et plus agréable pour les aucamvillois en maintenant le vivant tout en s'adaptant au mieux aux crises énergétiques et climatiques.

Les actions :

- Développement des aromatiques et de la libre-cueillette,
- Travail sur la ressource en eau et son utilisation,
- Arrêt du fleurissement en pot et choix d'une palette végétale adaptée aux climats,
- Fauchage et tonte plus raisonnée afin de préserver le vivant et en le protégeant,
- Agrandissement du parc,
- Travail sur le PLUIH en cours avec comme but d'y incorporer l'importance du vivant
- Étude pour mettre en lumière les espaces verts et les arbres à protéger et classer.

Réduire la consommation d'énergie et passer à une énergie plus verte pour préserver notre planète.

Les actions :

- Des sondes de températures et de CO₂ dans les établissements recevant du public,
- Passage de l'éclairage en LED,
- Extinction de tous les quartiers de la commune (hors axes principaux),
- Lancement d'une étude pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le domaine public,
- Maintenance accrue des équipements avec un suivi des consommations,
- Sensibilisation aux écogestes,
- Les nouveaux bâtiments, le groupe scolaire Rosa Bonheur, l'espace Joséphine Baker et la crèche les Bambins, alimentés par des énergies renouvelables. Les efforts de la ville sur ce sujet sont d'ailleurs récompensés par leur labellisation de certains bâtiments : label BDO or et de la signature du pacte construction bois Occitanie, pour Rosa Bonheur, certiVA pour l'espace Joséphine Baker.



« L'adaptation aux changements climatiques doit devenir une réflexion commune autour de gestes individuels et collectifs. La pédagogie est la clé afin de mieux faire comprendre ces nouveaux enjeux afin qu'ils ne soient pas perçus comme des contraintes, des sacrifices ou des efforts insurmontables à fournir. »

Véronique Fabregas
7^e adjointe aux transitions écologiques.



/ Bilan mi-mandat /

Cette réflexion se poursuit avec la création de sentes piétonnes entre l'espace Joséphine Baker et le parc pour donner toute sa place aux piétons et à la Nature en Ville en centre-ville. Le but ? Vous permettre de faire tout le centre-ville à pied en toute sécurité.

Gratian : la préfiguration d'un nouveau quartier

Le groupe scolaire Rosa Bonheur amène avec lui un quartier repensé. D'ici la fin du mandat, la voirie aura été refaite pour favoriser les mobilités douces. En effet, des sentes piétonnes et des pistes cyclables vont être aménagées, notamment un axe entre Lacourtenours et le quartier.

Mobilité

L'une des promesses du mandat était le développement des transports en commun. Promesse tenue avec la mise en place du Linéo 10 (ligne à haut niveau de service) et un maintien de l'offre initiale. Une « Ligne Express Travail » est à l'étude sur la M820 et bien sûr le Réseau Express Vélo se développe sur le territoire. Afin de sécuriser la M820, deux giratoires ont également été construits.

En parallèle, les voiries sont rénovées progressivement comme la rue Jean Jaurès, le chemin Gratian et le chemin des Bourdettes.

La commune développe aussi un plan accessibilité afin de permettre à tous de se mouvoir sur la commune.



« La mixité sociale de la commune est un facteur important à prendre en compte dans la construction des logements. Aujourd'hui nous sommes confrontés à de nombreuses problématiques qui nous imposent de construire toujours plus, par exemple attendre un taux de 20 % de logements sociaux. Nous nous devons d'atteindre ce taux dans les prochaines années afin de pouvoir conserver notre autonomie par rapport à l'État sur le choix des projets immobiliers. »

Roseline Armengaud
1^{ère} adjointe à l'urbanisme et à l'aménagement.

• • •

La sensibilisation de tous

Afin d'agir, de sensibiliser au mieux les publics aux sujets de la biodiversité et du développement durable, la commune a recruté une intervenante en environnement. Aujourd'hui, elle propose des ateliers pour les enfants dans les ALAE de la commune, demain, elle formera les agents à ces thématiques via des ateliers.

Habiter à Aucamville

Avec 9 340 habitants (et 4 268 résidences principales) en 2023, Aucamville voit sa population augmenter. Cette augmentation implique une nécessité à loger les nouveaux habitants. Cependant ce n'est pas pour autant que la commune perd de vue ses objectifs de bien vivre : 164 logements autorisés en 3 ans soit 54 en moyenne par an. La commune compte 16,31 % de logements sociaux.

Concrétisation du projet « cœur de ville »

La commune a investi et continue de le faire pour un cœur de ville plus agréable pour tous.

- Le bar-brasserie « Le Lieu » a ouvert ses portes en janvier 2023.
- L'espace Joséphine Baker ouvrira ses portes en septembre 2023.
- En mai 2022, le parc a rouvert après un an de rénovation et d'extension.

« Je ne peux qu'être satisfait de l'initiative de Toulouse Métropole de faire de la rivière Hers et de ses affluents la colonne vertébrale du projet « GRAND PARC DE L'HERS ». Il s'agit de préserver de Toulouse - St Orens à St Jory la biodiversité et les espaces nature dans un secteur à forte pression urbaine. L'agriculture et la question des mobilités font également partie des axes de ce projet. C'est une vraie chance pour notre commune d'être associée à ce projet qui vient conforter tout le travail effectué depuis de nombreuses années par le syndicat mixte de l'Hers-Girou pour préserver et valoriser cette rivière. Tous ces aménagements prévus ne pourront que renforcer à terme l'environnement et le cadre de vie. »



Daniel Thomas
Conseiller délégué à la gestion des milieux aquatiques.



La famille au cœur de nos politiques

La commune prend soin de vos enfants dès leur plus jeune âge.

Pour l'accueil de vos enfants de 0 à 3 ans, la municipalité a mis en place de nombreuses actions tel qu'un guichet unique au Relais Petite Enfance pour un accès plus facile aux informations, le transfert de la crèche les « Bambins » dans un bâtiment neuf pour leur confort et la mise en place de manifestations autour du handicap.

Le conseil municipal a voté la création d'un jardin à la Halte-garderie pour permettre aux plus petits de faire des activités dans un espace vert sécurisé.

Focus sur l'insertion

La petite enfance, c'est aussi du soutien à l'emploi avec la labellisation AVIP (à vocation d'insertion professionnelle) de la crèche des lutins et de la halte-garderie les galopins en partenariat avec les acteurs de l'emploi.

Focus sur le handicap

Annette Balagué, 5^e adjointe, élue à la petite enfance, est très engagée dans le handicap et dans la sensibilisation des familles et des enfants à toutes les formes de handicap. En 2023, cet engagement s'est traduit par une semaine du handicap qui a permis aux enfants de tout âge d'être sensibilisés aux questions de la différence et du handicap.

Pour les 3 à 11 ans, le projet phare de ce mandat est la construction du groupe scolaire Rosa Bonheur: 15 classes, 7 de maternelles et 6 d'élémentaires pour les besoins actuels et futurs. Les orientations de ce groupe scolaire ont été données à l'aide d'un COFIL composé d'élus, de techniciens, de représentants de l'éducation nationale et du conseil municipal des enfants.

Côté pédagogie, la municipalité a intégré le numérique à l'école élémentaire, avec un vidéoprojecteur et un ordinateur portable par classe (au total 21 classes équipées) afin de suivre l'évolution des supports techniques et des méthodes pédagogiques.

Le PEDT (projet éducatif territorial) a été renouvelé en 2022 avec l'intégration de thématiques fortes comme le développement durable, la citoyenneté, l'ouverture culturelle ou encore le vivre ensemble.

Focus sur le développement durable

Le recrutement d'une intervenante dans le développement durable et la biodiversité permet aux enfants de participer à un programme pédagogique complet autour de la biodiversité et de la transition écologique.



« Je suis particulièrement fière de la nouvelle crèche des Bambins. Ce projet avait pour point centrale le confort des enfants de la commune. C'est pourquoi le bâtiment a été conçu de façon à permettre l'éveil des enfants dans un environnement sain. C'est un modèle de sobriété énergétique grâce au photovoltaïque qui lui fournit l'énergie nécessaire pour fonctionner. »

Annette Balagué
5^e adjointe
à la petite enfance.



L'ENFANCE À AUCAMVILLE, C'EST :

- > **96** places en structure d'accueil collectif : 52 lutins, 20 bambins, 10 Babiloo et 14 à la halte-garderie
- > Des agents formés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap et à l'intégration des enfants en difficulté au sein des structures
- > **56** assistantes maternelles en prise en charge individuelle soit 167 agréments
- > **962** enfants sont accueillis tous les jours dans les écoles de la commune.

• • •

Et pour les parents ?

Le groupe parentalité a mis en place le « parcours famille » pour accueillir les familles au plus près de leurs besoins dans les services qui les concernent : CCAS, éducation jeunesse et petite enfance. De nombreux ateliers parents-enfants au sein de tous les sites accueillant des parents sur la commune. La participation des parents à la vie des structures avec le partage de moments conviviaux avec les familles anime toute l'année les structures.

La convention territoriale globale signée en 2020 permet un partenariat renforcé avec la caisse d'allocation familiale (CAF).

Et la suite ?

- > Création d'un pôle famille pour les 0-15 ans
- > Sortie du guide des familles en 2024
- > Transformation du Conseil Municipal des Enfants et Conseil Municipal des Jeunes pour intégrer les jeunes de la commune de 11 à 17 ans.



« L'intégration des parents d'élèves à la « commission menus » est réellement un atout pour nous. Cela nous permet d'être au plus près des retours des enfants et d'intégrer les parents dans le processus de création des menus. Nous pouvons ainsi leur expliquer directement nos choix et eux peuvent suggérer de nouvelles recettes. »

Monique Pons
conseillère municipale déléguée à l'alimentation.



« En plus d'être écologique, le bâtiment du nouveau groupe scolaire et sa cour ont été pensés par et pour les enfants. Le CME a décidé de l'architecture de « l'OASIS », la future cour de récréation, qui sera composée d'espaces minéralisés et végétalisés afin d'absorber les fortes chaleurs. Des projets de jardinage sont d'ailleurs à l'étude pour rendre l'endroit toujours plus agréable. Dans la même optique de végétalisation, une réflexion est en cours pour le verdissement des cours d'école. »

Valérie Dreuilhe
2^e adjointe à l'éducation jeunesse et à la parentalité.

Bien manger à Aucamville

Depuis de nombreuses années, la municipalité a comme politique de considérer l'alimentation comme un vecteur de savoir et d'ouverture. C'est pourquoi des actions sont constamment engagées pour améliorer la restauration scolaire.

Depuis 2021, la commune a développé le nombre de fournisseurs bio, locaux et de saison, les déchets ne cessent de diminuer avec un gaspillage alimentaire à moins de 70 g par assiette, utilisation de vaisselles lavables et surtout depuis 2023 une intégration des parents d'élèves élus à la commission menus. La commune est également signataire du projet alimentaire métropolitain.

Des locaux propres pour un meilleur cadre de vie pour vos enfants

Le conseil municipal porte une grande attention au cadre de vie de vos enfants, c'est pourquoi nos services sont formés aux gestes de ménage éco-responsables et utilisent des produits durables labellisés.

La charte oxygène a également été signée afin de garantir la meilleure qualité d'air possible dans les bâtiments.



LES CHIFFRES DE LA RESTAURATION :
> 48% de produits durables et bio

La cantine de l'école élémentaire Victor Hugo

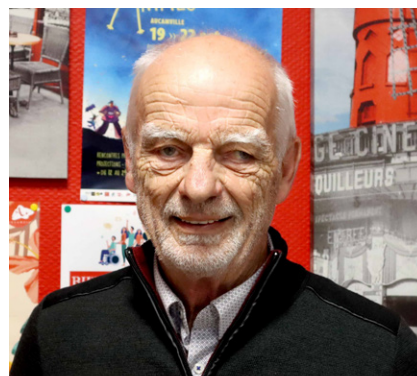


Adapter les services à la Ville de demain

La Ville se transforme pour atteindre les objectifs d'une ville de 10 000 habitants et compte à ce jour 176 agents.

Des recrutements ont eu lieu dans tous les services. La Qualité de vie au travail des agents de la ville a été marquée par la généralisation du télétravail et une refonte en 2022 du régime indemnitaire le rendant plus attractif.

Les services « Pôle Aménagement », « Restauration et Hygiène des Équipements Publics Communaux » ont été restructurés et le rapprochement des services « Petite Enfance » et « Éducation Jeunesse » en un « Pôle Famille » est prévu pour la rentrée 2023.



« Pour mettre en œuvre l'ensemble des projets municipaux, le pilotage des ressources notamment financières, humaines et matérielles est un élément essentiel. Sur le plan financier les outils élaborés et mis en œuvre en début de mandat tels que l'élaboration d'un programme pluriannuel d'investissement et la prospective budgétaire pour s'adapter au contexte de ces 3 dernières années, sont autant d'éléments indispensables pour garantir le bon équilibre du développement ambitieux de la commune avec aussi l'objectif de préserver la soutenabilité des finances communales à long terme. Sur le plan des ressources humaines, les recrutements opérés et la démarche sur la qualité de vie au travail sont autant d'atouts pour un fonctionnement optimal et qualitatif des services à la population. »

Francis Musard
8^e adjoint aux moyens généraux et aux finances.



Être au plus près des habitants

Vous écouter

En 2023, l'élu à la démocratie participative et à la communication, Patrick Dublin, a émis le souhait de relancer les réunions de quartier.

Ainsi 3 réunions se sont tenues entre avril et juin, permettant aux habitants de rencontrer leurs élus en direct et de poser leurs questions. Forts de ces échanges, les élus sont repartis avec de nouvelles idées.

Retrouver les comptes-rendus de réunion en pages 4 et 5.

Vous permettre d'avoir un accueil de qualité

Ce mandat a également eu pour objectif d'améliorer la relation à l'usager :

- Réduction des délais de réponses, numérisation des actes d'état civil, formulaire de contact développé notamment avec les signalements.
- Dématérialisation des procédures : des formulaires accessibles en ligne pour toutes vos démarches.
- Professionnalisation des agents en place pour pouvoir répondre à un grand nombre de vos interrogations.

Mieux vous informer

Une meilleure relation avec les administrés c'est donner un meilleur accès à l'information :

- Le site internet a été entièrement repensé pour le tourner vers vos besoins.
- Les réseaux sociaux de la commune aussi sont de plus en plus dynamiques : vidéos, sondages, questions aux followers, réponse rapide aux messages. Le maître mot est

l'interaction avec les administrés pour être le plus réactif possible.

- Le Regards, votre journal municipal, aussi a fait peau neuve pour mieux répondre à vos demandes et besoins.
- Enfin une newsletter « Coup d'œil sur Aucamville » est envoyée chaque semaine aux abonnées pour leur transmettre les dernières actualités et les événements à venir. N'hésitez pas à vous y abonner depuis le site internet.



@ville_aucamville31



@Aucamville



Ville d'Aucamville (31)

« La démocratie participative passe également par des réseaux sociaux plus dynamiques, plusieurs fois par mois les habitants peuvent poser leurs questions directement sur Instagram ou répondre à des sondages. Ces questions et ces retours nous sont aussi remontés afin d'enrichir nos réflexions lors des conseils et des bureaux municipaux. Les résultats sont ensuite donnés dans le journal municipal afin de continuer à créer du lien entre nos supports et les habitants. »

Patrick Dublin
conseiller délégué à la démocratie participative et à la communication.

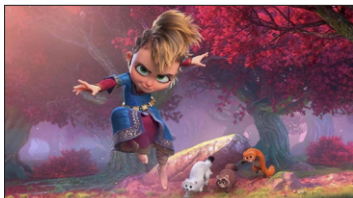


CINÉ PLEIN AIR**Pil de Julien Fournet****Vendredi 7 juillet à 22 h 15**

Place de la Mairie

(Repli cinéma Jean Marais).

Repas partagé à partir de 20 h : la mairie met à disposition tables et tréteaux sur la place.



Dans ce film réalisé à Toulouse, le Moyen-Âge est ensoleillé et teinté d'accent du Sud-Ouest, et une jeune orpheline à l'allure punk doit sauver le royaume de Roc-en-Brume.

• Gratuit.

CONCERT**En tandem #3 -****Arbas et Clara Neville****Mardi 11 juillet à 19 h 30**

Jardins de l'Europe

(Repli salle Brassens).

Chanson française et pop sauvage : Guitare, violon, clavier, basse, batterie, ukulélé et looper.



Sensibiliser les publics et professionnel. le.s aux mobilités douces et partager des moments de musique et de convivialité sont les objectifs des deux artistes.

• Gratuit.

MARCHÉ NOCTURNE**Judi 13 juillet De 18 h à 23 h**

Place Jean Bazerque

Restauration via divers Food trucks

Petits artisans : créateurs de bougies, articles sur bois, sur résine, en macramé, ...

Organisé par le comité des fêtes 3A.

CINÉ-GOÛTER BIO**« Les grandes vacances de cowboy et indien »****Mercredi 26 juillet à 15 h**

Cinéma Jean Marais

Dès 5 ans



L'école est finie. Indien et Cowboy s'ennuient. Ils décident de construire un bateau et de partir à l'aventure.

FORUM DES ASSOCIATIONS**Samedi 26 août De 10 h à 17 h**

Salle G. Brassens

Pensez-y ; le Pass'Sport Culture est disponible depuis le 5 juin en mairie afin de vous permettre de profiter de l'offre associative de la commune. (soumis à conditions, voir site internet ou à l'accueil de la mairie).

- CINÉMA
- CULTURE
- ASSOCIATION
- VIE EN VILLE

FERMETURE DU CINÉMA JEAN MARAIS

> Du 2 au 15 août

FERMETURE MÉDIATHÈQUE> Samedi 15 juillet et du 1^{er} au 25 août inclus**VIE EN VILLE****Plan canicule**

La commune tient un registre afin de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à domicile en vue de l'activation du plan départemental de gestion d'une canicule.

Publics concernés :

- > Personnes âgées de 65 ans et + résidant à leur domicile
- > Personnes âgées de 60 ans et + inaptes au travail résidant à leur domicile
- > Personnes adultes handicapées (AAH, ACTP, carte invalidité, travailleur handicapé) ou pension d'invalidité sécurité sociale, résidant à leur domicile

Si vous êtes concernés ou connaissez quelqu'un, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du CCAS au 05 34 27 03 58 ou ccas@ville-aucamville.fr ou sur le site de la commune dans

« Démarches en ligne » > « Seniors ».

Naissances

| | |
|--|--------------------------------------|
| PRADELLES GEROMETTA Roméo 04/03/2023 | DOLCINI Roméo 08/04/2023 |
| CHESNEL Nina 16/03/2023 | BOUICHOU Zaynab 16/04/2023 |
| CAUSSE Olivia 30/03/2023 | AHAMADI Kayden 19/04/2023 |
| RAUZADA Samuel 01/04/2023 | AHAMADI Kayleen 19/04/2023 |
| CHAUCHAT Lorenzo 05/04/2023 | ZERD Ilhem 25/04/2023 |

Pacs

GILBERT Maéva et HOULLIER Arnaud
24/03/2023

Mariages

| | |
|--|--|
| ARMENGAUD Bruno et LAM Caroline 22/04/2023 | HATARBACH Ayoub et PATUREAU Laura 29/04/2023 |
|--|--|

Décès

| | |
|--|---|
| ANDRES Isabelle épouse MORENO 06/03/2023 | ROCHA Sylvain 04/04/2023 |
| DIEUDONNE Gérard 08/03/2023 | DE MAREZ-COLLINET Michel 08/04/2023 |
| COSTES Jean 12/03/2023 | SOSTA Dominique 10/04/2023 |
| SEMBRES Robert 15/03/2023 | GER Marcel 14/04/2023 |
| FONTEBASSO Armando 17/03/2023 | PUBILL René 14/04/2023 |
| VIGNES Georgette épouse VALETTE 23/03/2023 | BLAISING Mathilde épouse DUNON 21/04/2023 |
| LACANS Henri 04/04/2023 | BAGLIERI Marie épouse LOPEZ 30/04/2023 |

/ Infos pratiques /

Horaires Mairie

ACCUEIL, ÉTAT CIVIL ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Place Jean Bazerque - Tél. 05 62 75 94 94
mairie@ville-aucamville.fr
www.ville-aucamville.fr

Du lundi au vendredi
8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 45 - 17 h 30

ASTREINTES URGENCES : 06 88 20 78 17

Réservation de salles

vie.associative@ville-aucamville.fr
Mairie place Jean-Bazerque
05 62 75 94 94

Accueil physique le mardi de 9 h à 11 h
et le jeudi de 9 h à 10 h sur rendez-vous
Accueil Tél. : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h

Éducation-Jeunesse

ALSH, ALAE, RESTAURATION SCOLAIRE...

Le guichet unique Éducation- Jeunesse
est situé au centre de loisirs

Tél. 05 61 37 10 14

education.jeunesse@ville-aucamville.fr

Période scolaire :

Lundi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h 30

Mercredi : 9 h - 12 h / 16 h - 18 h 30

Jeudi : 14 h - 18 h

Vendredi : 9 h - 12 h

Vacances scolaires :

Lundi : 9 h - 12 h / 16 h 45 - 18 h 30

Mercredi : 9 h - 9 h 45 / 16 h 45 - 18 h 30

Jeudi : 9 h - 9 h 45 / 16 h 45 - 18 h 30

Vendredi : 9 h - 9 h 45

Le Guichet Unique est FERMÉ LE MARDI

Petite Enfance

Bureau de pré-inscription :

Relais Petite Enfance

197 route de Fronton à Aucamville

Tél. 05 62 10 77 89

mp.soumarmon@ville-aucamville.fr

Sur rendez-vous le lundi de 13 h à 18 h 30

Relais Petite Enfance : Tél. 05 61 70 64 97

Sur rendez-vous les après-midi de 14 h à 17 h 30

Direction de l'Aménagement, l'Urbanisme et l'Environnement

ACCUEIL PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE
DÉSORMAIS EN MAIRIE

Finances publiques

1 rue Salgareda CS 70015
31141 Saint Alban CEDEX - 05 62 75 35 27
sip.saint-alban@dgfip.finances.gouv.fr

Lundi et mardi : de 08 h 30 à 12 h,
de 13 h 30 à 16 h

Jeudi : de 08 h 30 à 12 h, de 13 h 30 à 16 h
exclusivement sur rdv de 13 h 30 à 16 h

Fermé le vendredi

Infos et aides sur www.impots.gouv.fr

Infos & dépannage 24 h / 24

EAU POTABLE VEOLIA EAU

05 61 80 09 02

Eaux usées / Eaux pluviales

EAU DE TOULOUSE MÉTROPOLE

05 61 20 12 01 (PRIX D'UN APPEL LOCAL)

URGENCE SÉCURITÉ GAZ (24 H/24 ET 7J/7)

08 00 47 33 33 (SERVICE ET APPEL GRATUIT)

URGENCE SÉCURITÉ ÉLECTRICITÉ

(24 H/24 ET 7J/7) 09 72 67 50 31

Santé

RESOGARDES (PHARMACIES DE GARDE) :
32 37

ALLÔ DOCTEUR

CONSULTATION LE SOIR, WEEK-ENDS

ET JOURS FÉRIÉS : 39 66

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

CONJUGALES : 3919

ACCESSIBLE 24 H/24 ET 7J/7

Social

CONCILIATION DE JUSTICE

Permanences de M. Borry

le 7 et 21 juillet de 14 h à 16 h

Tél. 05 62 75 94 94 - RDC Mairie - salle des
mariages SANS RENDEZ-VOUS

CCAS

3 rue des Écoles - Tél. 05 34 27 03 58

ccas@ville-aucamville.fr

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

lundi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Accueil physique sur RDV uniquement

POINT D'ACCUEIL CAF

ANTENNE DE SAINT-ALBAN

Sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis.

via le site de la CAF : rubrique Contacter ma Caf/

Demander un rendez-vous

ou par téléphone au 0810 25 31 10

(0,06 €/min + prix d'un appel local)

Police municipale

8 rue des Écoles - Tél. : 06 71 83 53 00

police.municipale@ville-aucamville.fr

Joignable du lundi au vendredi : 8 h - 20 h

Soir et week-end : contactez la gendarmerie : 17

ou l' élu de permanence : 06 88 20 78 17

Déchets

TOULOUSE MÉTROPOLE INTERVENTION
0 800 201 440

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ORDURES MÉNAGÈRES

Secteur 1 : mardi / Secteur 2 : vendredi

COLLECTE SÉLECTIVE (BAC BLEU)

Mercredis 5 et 19 juillet et 2, 16 et 30 août

sur l'ensemble de la commune

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Lundi 10 et 24 juillet et lundis 7 et 21 août

sur l'ensemble de la commune

sans rendez-vous.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

INSCRIPTION OBLIGATOIRE !

48 H À L'AVANCE MINIMUM, HORS WEEK-END

Lundis 10 juillet et 21 août

sur l'ensemble de la commune.

ATTENTION : seuls les encombrants des
personnes inscrites seront ramassés.

ENCOMBRANTS
PRISE DE RENDEZ-VOUS AU TÉL.
0 800 201 440

APPEL GRATUIT

Du lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h 30

/ 13 h 30 à 17 h ou

INSCRIPTION EN LIGNE SUR :

<https://tm.eservices.toulouse-metropole.fr/>

Créez votre compte usager et programmez
votre collecte !

Le calendrier de collecte des déchets
est disponible sur le site internet de la ville.



Espace économie emploi

ecoemploi@ville-aucamville.fr

Tél : 06 22 76 83 35

Accueil sur RDV

Conseiller numérique

conseiller.numerique@ville-aucamville.fr

Tél : 06 10 89 53 08

Permanences à la médiathèque les mardis

et vendredis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30.

Sur rdv le reste de la semaine.